



GESTION

FORMATION ELABORATION DU BILAN COMPTABLE

FORMATION COMPTABILITÉ ET GESTION

RÉFÉRENCE : BU02009

★★★★★ 4.5/5

VERSION 1 (MÀJ : 17.04.2025)

1. Définition des
besoins

2. Évaluation des
connaissances

3. Formation

4. Test et validation
des acquis

À la recherche d'une formation **Elaboration du Bilan Comptable** pour booster vos compétences ?

STAGEUP met à votre disposition toute son expertise technique et pédagogique qui vous permettra d'atteindre vos objectifs.

Que vous soyez une entreprise ou un institutionnel, la formation **Elaboration du Bilan Comptable** est assurée par nos formateurs sélectionnés pour leurs compétences reconnues (certification...) et leurs qualités relationnelles.

Quelque soit le niveau des stagiaires, un suivi pédagogique est assuré avant, pendant et après la formation, de manière à constater les acquis et ainsi permettre une mise en œuvre rapide dans un contexte professionnel.

Vous souhaitez organiser votre formation **Elaboration du Bilan Comptable** facilement et de manière personnalisée ? Optez pour une solution en intra, ou participez à une de nos sessions collectives (inter), dans la limite des places disponibles.

Participez à la formation **Elaboration du Bilan Comptable** à Paris, Lille, Marseille, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Strasbourg, Nantes, Montpellier, Rennes, Grenoble, Angers, Clermont-Ferrand, Nancy.

Public

Comptables, secrétaires comptable, chef d'entreprise... ou toute personne souhaitant maîtriser l'élaboration d'un bilan.

Prérequis

Avoir de bonnes bases en comptabilité et gestion.

Objectifs du stage

La formation **Elaboration du Bilan Comptable** a pour objectifs de :

- Maîtriser les points essentiels nécessaires à l'élaboration d'un bilan.

Durée

3 jours

Pédagogie

METHODE PEDAGOGIQUE :

Formation dispensée par un formateur professionnel spécialisé principalement dans la gestion et la comptabilité.

Méthode pédagogique participative.

Tableau mural et divers supports de cours.

METHODE D'EVALUATION :

Test de niveau (QCM) effectué en début et en fin de formation de manière à mesurer la progression de l'apprenant et de valider ses acquis.

Quizz intermédiaires à l'oral tout au long du parcours.

SANCTION :

Attestation de formation.

Formation théorique et pratique.

Parler à un conseiller formation

☎ 01.47.23.79.72

CONTENU DU PROGRAMME

La formation "**Élaboration du Bilan Comptable**" offre aux participants une compréhension approfondie des principes et des pratiques nécessaires pour créer un bilan financier précis et complet.

Les participants apprendront à compiler les données financières pertinentes, à appliquer les normes comptables appropriées, à analyser les états financiers et à présenter les résultats de manière claire et compréhensible.

Cette formation permet aux participants d'acquérir les compétences nécessaires pour produire des bilans comptables fiables et conformes aux exigences réglementaires.

PROGRAMME DE FORMATION

PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

- ▶ Quel est le contenu des comptes annuels ?
- ▶ Qui sont les utilisateurs ?
- ▶ Quelles sont les rubriques du compte de résultat, du bilan et de l'annexe ?

ACQUISITION D'UNE MÉTHODOLOGIE D'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES

- ▶ Appliquer les principes et méthodes comptables :
- ▶ Prudence
- ▶ Permanence des méthodes
- ▶ Importance relative, etc...

RECUEILLIR LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES À L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS

ORGANISER LES TRAVAUX :

- ▶ L'organisation de la comptabilité.
- ▶ L'organisation du service comptable.
- ▶ Le plan de comptes propre à l'entreprise.
- ▶ La formalisation des travaux de clôture : pièces comptables et dossiers de travail.
- ▶ Passer de la balance des comptes aux postes du bilan et du compte de résultat.
- ▶ Analyser les comptes.

COMPTABILISATION DES ÉCRITURES D'INVENTAIRE POUR LES BESOINS DE LA CLÔTURE DES COMPTES

- ▶ Les amortissements
- ▶ Comptable.
- ▶ Fiscal.
- ▶ Dérogatoire.

LES VARIATIONS DE STOCKS ET ÉCARTS D'INVENTAIRE

- ▶ Le traitement des valeurs mobilières de placement (VMP).
- ▶ Les régularisations de charges et produits :
- ▶ Les charges à payer.
- ▶ Les produits à recevoir.
- ▶ Les charges et produits constatés d'avance.
- ▶ Les écarts de conversion.

LES PROVISIONS

- ▶ Les dépréciations des actifs (immobilisations, stocks, clients, titres...)
- ▶ Les provisions réglementées.
- ▶ Les provisions pour risques et charges.
- ▶ Les provisions pour litiges.

ÉLABORATION DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

- ▶ Présentation de la balance générale après écritures d'inventaire.
- ▶ Les contrôles à opérer sur la balance générale.
- ▶ Regroupements de comptes.
- ▶ Calcul des totaux par poste du bilan et du compte de résultat.

CAS PRATIQUE DE SYNTHÈSE

- ▶ Établir la balance générale, le compte de résultat et le bilan à partir d'une balance avant opérations d'inventaire et des écritures d'inventaire.

FIN DE FORMATION

- ▶ Conclusions.
- ▶ Test de niveau et correction.
- ▶ Évaluation qualitative.
- ▶ Validation des acquis.
- ▶ Remise de l'attestation de formation.
- ▶ Remise d'un support de cours et documents annexes.

Votre formateur **Elaboration du Bilan Comptable**

Des experts à votre service

Fort d'une expérience opérationnelle en projet, votre formateur a été sélectionné par nos services pédagogiques tant pour son expertise que pour ses qualités pédagogiques et sa volonté de transmettre son savoir-faire.

Comment financer la formation **Elaboration du Bilan Comptable** ?

OPCO, POLE EMPLOI, CPF...

En tant qu'organisme de formation s'adressant principalement aux professionnels, nous vous conseillons et nous vous accompagnons dans vos démarches pour la prise en charge en tout ou partie de votre formation .

Nos principaux partenaires sont les OPCO tels que par exemple :

- ▶ opco.ep pour les salariés d'agences d'architecture.
- ▶ atlas pour les bureaux d'études et économistes de la construction.
- ▶ fif.pl pour les dirigeants non salariés en profession libérale.
- ▶ afdass pour les salariés d'agences de communication, spectacle, production...

Un chiffrage ainsi que les possibilités de financements selon votre opco vous seront adressés par un de nos conseillers en formation.

Les avantages du **présentiel** :

Déplacement dans vos locaux et partout en France.
La formation peut soit se dérouler dans une pièce dédiée soit dans la pièce principale de votre entreprise si sa configuration le permet.

- ▶ meilleure relationnel avec le formateur.
- ▶ meilleure assiduité.
- ▶ temps de formation concentré sur une période donnée.
- ▶ possibilité de former plusieurs personnes simultanément et de manière plus efficace.

Formation **Elaboration du Bilan Comptable** dans vos locaux ou en ligne

Quel format choisir ?

Ces deux formats de formation offrent chacun leurs intérêts pratiques. Chaque participant ayant ses préférences et ses contraintes en matière d'organisation, nous vous garantissons une formation réussie que ce soit en présentiel ou en distanciel.

Ils nous ont fait confiance pour leur formation :

[Voir un échantillon de quelques clients](#)

Nos formations sont réalisables partout en France, à domicile ou sur le lieu de travail.

Formation Paris, Lyon, Marseille, Lille, Nice, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Strasbourg...

Prise en charge par votre OPCO (Atlas, Opco EP, AKto, Afdas, FIF PL...)

Les avantages du **distanciel** :

Il est important d'être équipé du matériel nécessaire à savoir : poste informatique équipé, connexion internet fibre, webcam, micro et casque audio.

Un lien de réunion type Zoom ou Teams sera fourni aux stagiaires directement par le formateur.

- ▶ possibilité d'espacer les séances.
- ▶ nombre de participants plus limité.
- ▶ réduction des frais de déplacement.

Le présentiel permet également plus de proximité avec le formateur et par conséquent un meilleur relationnel. Les échanges entre les participants sont aussi plus réguliers et plus décontractés.

Le distanciel permet aussi de participer depuis n'importe quel endroit, favorisant ainsi une meilleure gestion du temps et des contraintes personnelles. Les interactions peuvent se faire à travers divers outils collaboratifs, rendant les échanges dynamiques et interactifs.



Centre de formation STAGE'UP

Siège social : 23 rue Antigna 45000 ORLEANS

Siège commercial : 14 rue d'Amsterdam 750009 PARIS

Siret : 488 346 610 000 30 APE : 8559A N°Existence : 24 45 02361 45

email : contact@stageup.fr

01 47 23 79 72

